



UAPED

Unité d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger

Médecins: Pr Brigitte CHABROL, Dr Emmanuelle BOSDURE, Dr Violaine BRESSON, Dr Claude LOUIS BORRIONE

Psychologues : Cécile BENITA, Cécile COULON

Assistante sociale : Laurianne FARRUGIA

Secrétaire : Magali BUDDUA

IDE Puéricultrice : Audrey JALET

Plan de lutte contre les violences faites aux enfants

Mesure 6 : déployer des unités d'accueil pédiatrique enfance en danger



DGOS 2020-2021 → Circulaire ARS

Structuration offre de soin et parcours de soin enfants victimes

Protocole UAPED



Parcours médico-judiciaire protégé

Unité de temps et de lieu

Projet partenarial

Protocole pluri partenaires



Structuration régionale de l'offre de soins pour les mineurs victimes de violences

NIVEAU RÉGIONAL



Recours / expertise : équipes régionales référentes, équipes pédopsy des CRP, CRMIN...

- Diagnostic, coordination des parcours et prises en charge pour les situations complexes
- Animation des professionnels spécialisés, diffusion de ressources, aide à la montée en compétences
- Recherche et valorisation de l'activité
- Équipe régionale référente : animation des UAPED

NIVEAU SPÉCIALISÉ NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Offre spécialisée : UAPED, services de pédiatrie, de pédopsy CMP, MRPE...

- (Aide au) diagnostic
- (Aide à la) rédaction des IP et signalements
- Orientation et initiation du parcours de soins
- Prise en charge spécialisée
- Apport de connaissances et ressources

UAPED

NIVEAU PROXIMITÉ IMMÉDIATE



Professionnels de 1^{ère} ligne : Tout PS (ville, PMI, médecine scolaire, hospitalier...) et acteur de l'enfance / ado (social, sportif...)

- Repérage
- IP / Signalement le cas échéant
- Suivi du parcours / suivi « classique »



- Lieu unique et adapté avec du personnel formé permettant :
 - Un accueil du mineur victime
 - La possibilité de soins et de protection adaptés
 - Une prise en charge globale : médico-psychologique, médico-légale et judiciaire
 - La possibilité d'une audition dans des locaux adaptés, par les services d'enquêtes

➔ Permettre le SOIN et le PRENDRE SOIN



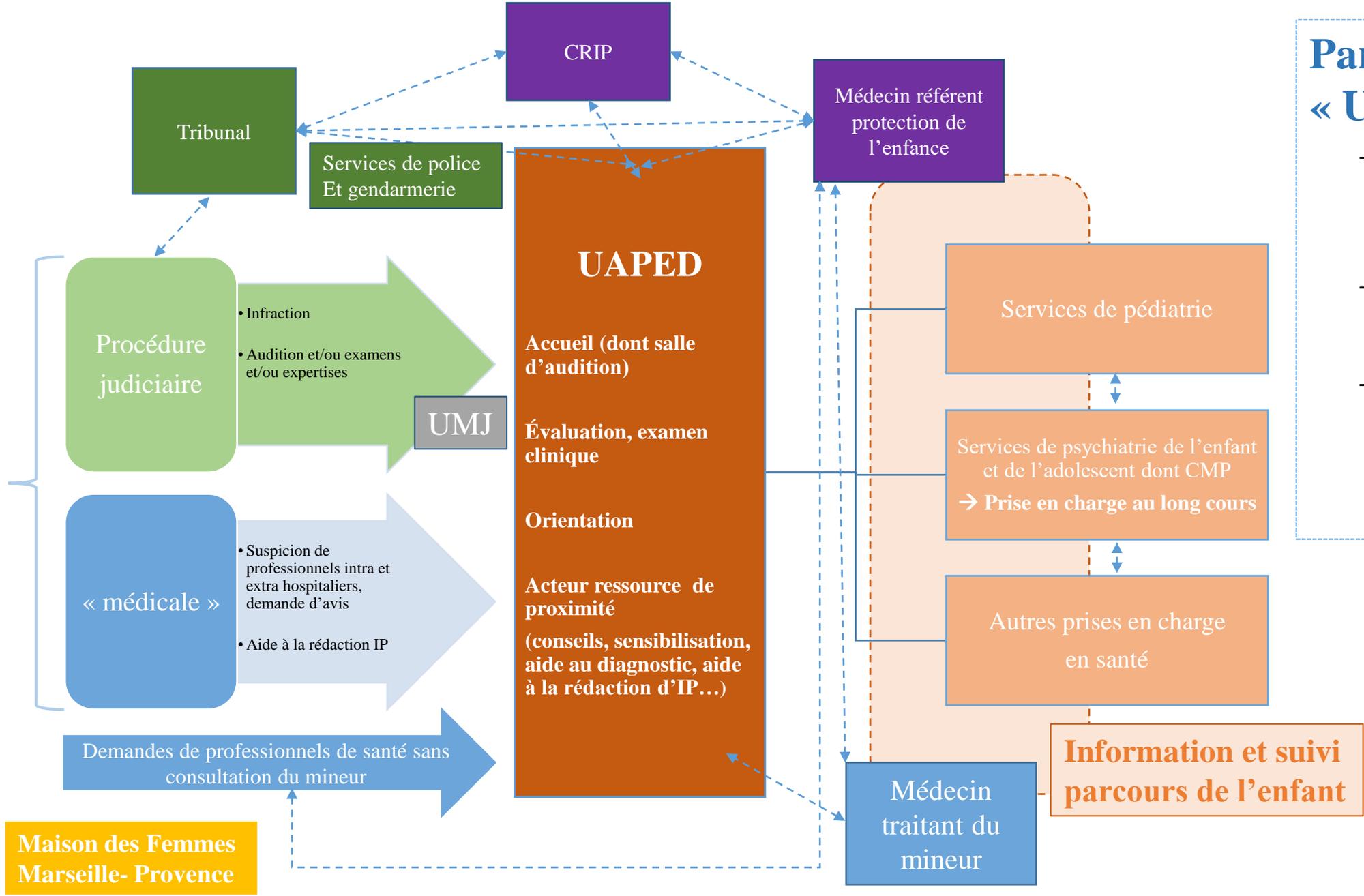
L'UAPED = **équipe ressource départementale**, une **compétence supplémentaire** dans le repérage et la pec des enfants en danger

On peut retenir **3 missions** avec un **positionnement départemental** :

- Ressource soignante pour les mineurs
- Ressource auprès des professionnels du territoire en lien avec l'existant
- Ressource en tant qu'auxiliaire de justice pour les auditions

➔ Interventions possibles avant, pendant et après le parcours médico-judiciaire de l'enfant victime

Mode d'entrée du mineur



Parcours de soins « UAPED »

- *Fil conducteur de la mission des UAPED : le triptyque constat – soins – protection*
- *Situations complexes : orientation vers équipe régionale référente*
- *Articulation avec d'autres acteurs locaux (médecine scolaire, dispositifs de PEC des femmes victimes de violence, protocoles féminicides...)*

**Maison des Femmes
Marseille- Provence**

- **Aide aux repérages des violences**

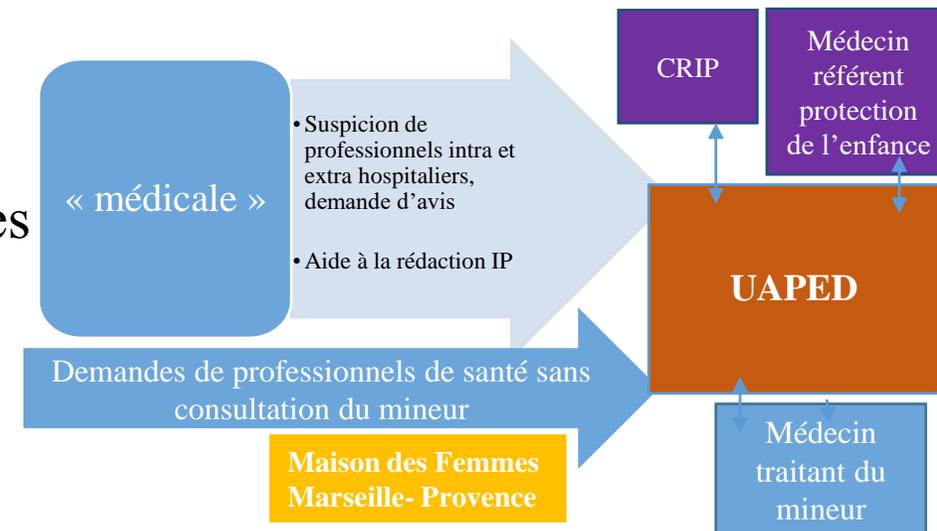
- En consultation : médicales, psychologiques, spécialisées ...
Enfants adressés par le SAU, les médecins libéraux, les autres partenaires...
- Au cours d'une hospitalisation
Evaluation pluri-disciplinaire : brûlures atypiques, traumatisme, syndrome du bébé secoué...

- **Aide à la décision et à la rédaction : IP ou signalement judiciaire**

- En lien avec le MRPT / CRIP

- **Aide à la formation sur le repérage des violences**

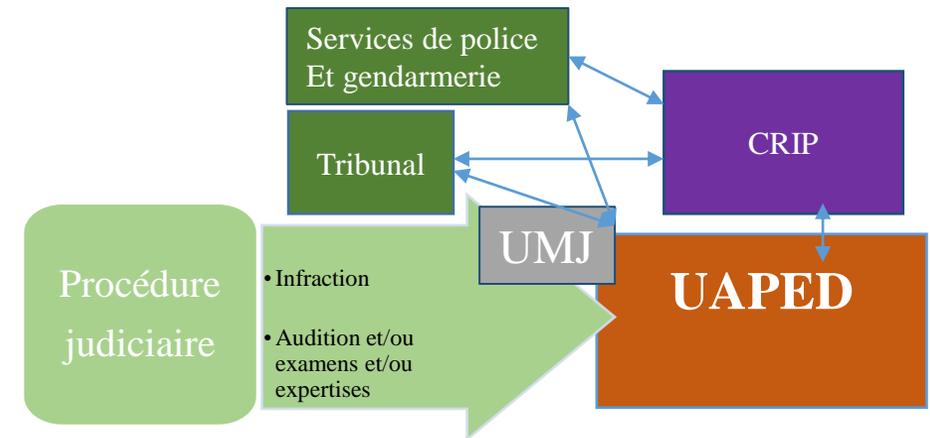
- Formation universitaire, congrès, réunions avec partenaires
- Aide aux missions de prévention
- Aide à l'élaboration de protocoles locaux



UAPED

pendant le parcours médico-judiciaire

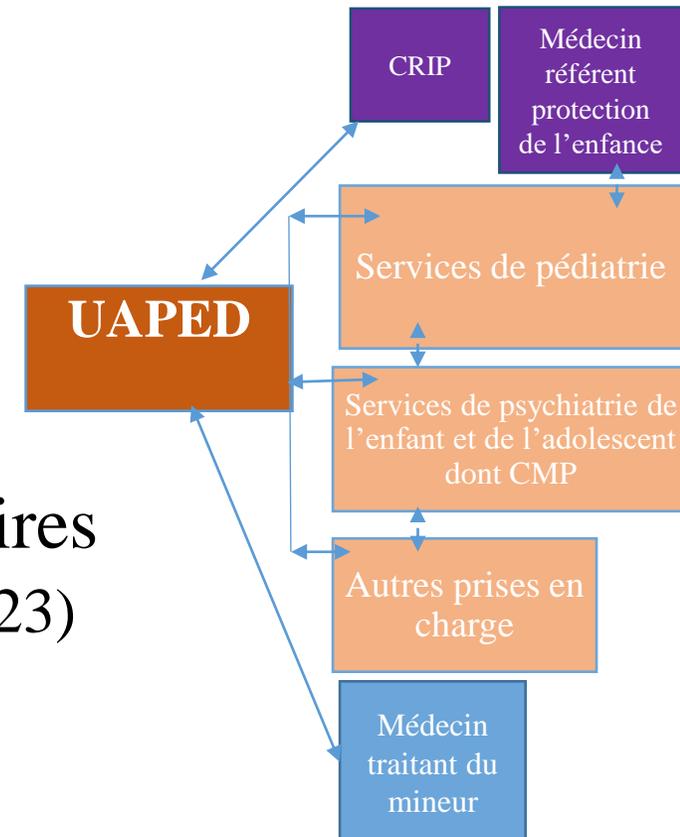
- **Evaluation pédiatrique et psychologique** systématique de l'enfant
Même temps et même lieu que la procédure médico-légale
= **évite de nouveaux traumatismes**
- Salle d'audition filmée
- Mise à l'abri en hospitalisation si nécessaire
- **Prise en charge médicale active**
 - Bilan médical exhaustif
 - Evaluation du retentissement pédiatrique
 - Consultations spécialisées : dermato, neurologique...
 - Evaluation du retentissement psychologique : psycho-traumatisme ...
 - Mise en route du suivi médical

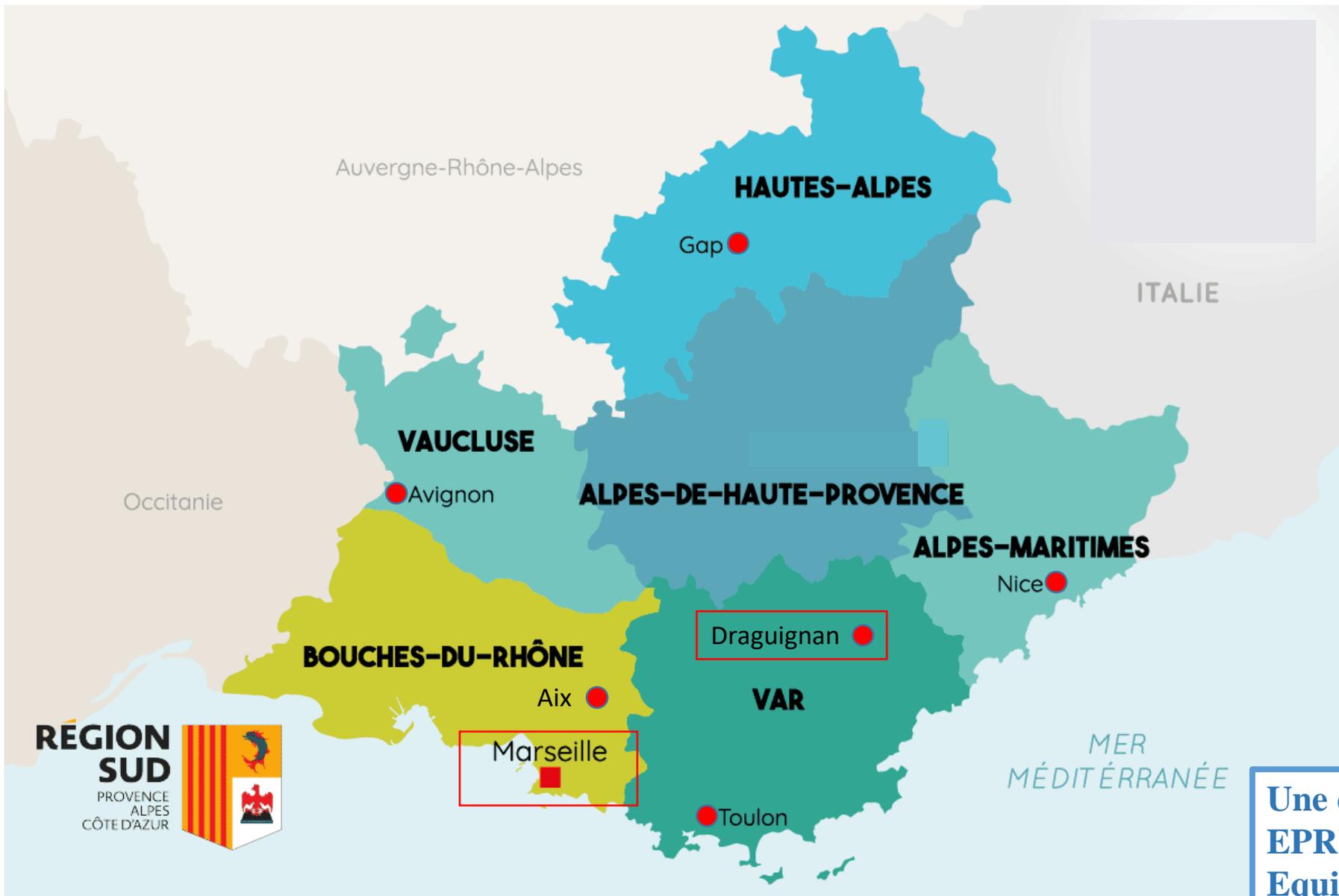


UAPED

après le parcours médico-judiciaire

- **Organisation du parcours de soins** de l'enfant en lien avec les autres partenaires :
 - Proposition de consultations médicales spécialisées de suivi
 - Indispensable dans certaines violences comme le SBS
 - S'assurer du suivi psychologique
 - Aide à la coordination avec les autres partenaires
- **Réunions de retour d'expérience** avec différents partenaires
 - Place de la RCP situation complexe (convention AP-HM – CD123)





**Une équipe référente pour la région
EPRRED :
Equipe pédiatrique référente
Régionale enfant en danger
= Marseille**

NIVEAU RÉGIONAL



Recours / expertise : équipes régionales référentes, équipes pédopsy des CRP, CRMIN...

- Diagnostic, coordination des parcours et prises en charge pour les situations complexes
- Animation des professionnels spécialisés, diffusion de ressources, aide à la montée en compétences
- Recherche et valorisation de l'activité
- Équipe régionale référente : animation des UAPED

Mission de recours et expertise

Mise en place d'une RCP situations complexes

Actions de sensibilisation et de formation

Création d'un DIU

Recherche épidémiologique

Indicateurs d'activités des UAPED

Travaux en lien avec les autres EPRRED
Au niveau national